

Unité bidépartementale Eure Orne

Evreux, le **09 DEC. 2024**

Affaire suivie par : Corinne COUBARD
Tél. : 02 32 29 62 50
Courriel :
ubdeo.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr

**Compte rendu de la commission de suivi des sites (CSS) d'ArianeGroup et de Steiner
Jeudi 17 octobre 2024 à Saint-Marcel (Médiathèque – salle Terre des Hommes)**

Sous la présidence de Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture des Andelys, s'est tenue le **Jeudi 17 octobre 2024**, la commission de suivi des sites d'ArianeGroup et de Steiner.

Participants :

Monsieur LEWANDOWSKI, secrétaire général de la sous-préfecture des Andelys,
Monsieur BONNET, responsable de l'équipe risques accidentels de l'unité bidépartementale Eure Orne de la DREAL Normandie,
Madame HENRY, secrétaire générale adjointe de la sous-préfecture des Andelys,
Madame FREBERT, représentante du SIDPC de la préfecture de l'Eure,
Madame PHILIPPE, représentante de l'agence régionale de santé de Normandie,
Madame POTIN, responsable de la DT des Andelys, représentante de la DDTM,
Capitaine BIDAULT, représentant du SDIS de l'Eure,
Madame CARON, conseillère départementale du canton de Pacy sur Eure/Saint-Marcel, représentant le Conseil départemental de l'Eure,
Madame GROS DUBOIS, directrice du service développement économique de SNA, représentante de Seine Normandie Agglomération,
Monsieur WIELGUS, maire de Bois-Jérôme-Saint-Ouen,
Monsieur MOTTE, maire de Heubecourt-Haricourt,
Madame COLOMBE, première adjointe au maire de Saint-Marcel,
Madame DELEMME, première adjointe au maire de Giverny,
Monsieur CARRIER, 2^e adjoint au maire de Pressigny-l'Orgueilleux,
Madame GINESTIERE, conseillère municipale déléguée à la mairie de Vernon,
Madame HARDY, conseillère municipale déléguée à la mairie de Vernon,
Monsieur DEFILLON, président de l'association « Sauvegarde de l'environnement »,
Monsieur GABELLE, représentant de l'association « UFC Que choisir »,
Monsieur CHOUMERY, directeur du site Steiner,
Monsieur DELANGE, directeur du site ArianeGroup,

Monsieur DUFRESNE, Responsable SSE du site ArianeGroup,
Madame DORION , préventrice SSE du site ArianeGroup,
Madame LAOUENAN, secrétaire CSSCT du site ArianeGroup,
Monsieur LANDERNEAU, secrétaire CSE du site Steiner,
Madame GAUTIER, inspectrice des installations classées, unité bidépartementale Eure Orne DREAL Normandie,
Madame COUBARD, assistante, unité bidépartementale Eure Orne, DREAL Normandie.

Personnes excusées :

Monsieur LEBAS, sous-préfet des Andelys,
Monsieur DELVAL, représentant la chambre de commerce et d'industries de l'Eure,
Monsieur PODRAZA, responsable HSE du site STEINER,
Madame YVET, adjointe du responsable HSE du site STEINER,
Le secrétaire CSSCT du site STEINER,
Monsieur PIEDNOEL, réseau ferré de France Normandie,
Monsieur LASNIER, réseau ferré de France Normandie,
Le représentant du canton d'Amfreville la Campagne,
DDETS, directeur de la sécurité
Mairie de Panilleuse,
Mairie de Tilly,
L'association Vernonnet cadre de vie.
Monsieur FAUQUE, proviseur du lycée DUMEZIL à Vernon et représentant la fédération des parents d'élèves,

Début de la séance :

Monsieur LEWANDOWSKI, secrétaire général de la sous-préfecture des Andelys, se présente et excuse Monsieur le sous-préfet retenu par d'autres obligations. Il remercie la mairie de Saint-Marcel d'accueillir la commission cette année et invite les participants à un tour de table afin de se présenter. Monsieur LEWANDOWSKI souligne l'importance de cette commission qui permet chaque année de faire le point des deux établissements acteurs du territoire de l'arrondissement et des actions menées par les services de l'État.
Monsieur BONNET, responsable de l'équipe risques accidentels UBDEO de la DREAL, précise les points de l'ordre du jour qui seront abordés et donne la parole à Monsieur DELANGE, directeur du site ArianeGroup.

Présentation d'ArianeGroup

Monsieur DELANGE présente le site ArianeGroup. Sur une superficie d'un peu plus de 130 hectares (en forêt de Vernon), l'établissement comprend deux grandes zones :

- le centre administratif et technique (CAT) sur 15 hectares (activité ingénierie, conception, fabrication, montage, laboratoires... + hangar Maia Space),
- la zone d'essais sur 115 hectares qui regroupe de nombreux bancs d'essais (PF50 banc d'essais moteur Vulcain Ariane 6 ; PF1 qui a été réhabilité et qui héberge les activités de start-ups à la demande du CNES...).

L'effectif total est de 850 personnes à forte majorité masculine. C'est le premier établissement industriel du bassin de Vernon et le troisième de l'Eure. Les activités du site sont pour 95 % civiles, les activités « défense » représentent 5 %.

Monsieur DELANGE présente les compétences de l'établissement (préparation des lanceurs du futur, maîtrise de l'hydrogène, développement de la fonction méthane, usinage des métaux durs, installations cryogéniques...). Il évoque l'évolution des produits avec notamment les deux moteurs du lanceur ARIANE 6 : le moteur vulcain 2.1 (140 tonnes de poussée) et le moteur Vinci (moteur nouvelle génération produit à ce jour uniquement sur le site de Vernon mais qui à vocation à l'être également en Allemagne).

Monsieur DELANGE souligne l'engagement de l'établissement en matière environnementale et énergétique : gestion des parcs forestiers (partenariat avec l'ONF), traitement de gestion des déchets, surveillance des eaux pluviales, soutien du transport partagé (covoiturage, parc de vélos en libre service), installation de bornes électriques...

Un projet global d'installation de panneaux photovoltaïques sur tous les sites du groupe en France a été lancé il y a quelque temps. Celui-ci a été abandonné pour le site de Vernon (envisagé au sein de la zone d'essais), jugé pas assez optimal en termes environnementaux et financiers.

Des investissements ont été réalisés dans des projets photovoltaïques qui ne sont pas portés par le groupe mais qui permettent d'avoir accès à de l'énergie renouvelable à un tarif intéressant (partenariats signés).

Particularité sur le site de Vernon depuis plus d'un an, la mise en place de la récupération d'hydrogène fatal. Dès lors qu'il y a du stockage d'hydrogène dans des réservoirs, il y a du dégazage pour ne pas mettre en danger le stockage. Cela entraîne une perte de volumes d'hydrogène gazeux. Une méthodologie de récupération de cet hydrogène a été développée qui permet de le re-liquifier ou de le ré-utiliser.

Monsieur DELANGE donne la parole à Monsieur DUFRESNE afin de présenter les projets 2023/2024, les faits marquants et les événements survenus.

La quasi-totalité des projets instruits par la DREAL/UBDEO a conduit à des activités d'essais sur le site :

- projet Themis au PF20 qui a débouché sur 24 essais moteurs (activité très soutenue),
- projet DAMOCRY : banc d'essais mis à disposition des start-ups,
- projet micro-moteurs spatiaux Perseus au P20 : partenariat avec le CNES et les écoles d'ingénieurs,
- projet Colibri pour Maia Space : 9 essais réalisés sur ce banc,
- projet récupération d'hydrogène fatal,
- projet Beauthyfuel : tests réalisés sur un moteur d'avion à hélices qui fonctionne à l'hydrogène,
- différents PAC 2023/2024 (6 au total dont l'ajout de la fonction méthane au banc d'essais PF50 : gros dossier, enquête publique close, en attente du rapport du commissaire enquêteur)...

Question de Monsieur DEFILLON : pourquoi le choix du méthane ?

Monsieur DUFRESNE répond que le méthane permet de disposer de moteurs « récupérables » qui ne nécessitent pas de démontages/remontages complets. Monsieur DUFRESNE précise que des combustibles similaires sont également utilisés par les américains.

Autres faits marquants :

- audit du système de gestion de la sécurité (SGS) : 3 non-conformités mineures dont 2 d'entre elles sont en cours de résolution,
- 2 revues de direction en 2024 (constat de performance satisfaisante du système de gestion de la sécurité),
- 1 exercice PPI réalisé en mai 2023 et 1 exercice POI programmé en novembre 2024 avec le SDIS,
- proposition d'alerte PPI de la population par SMS en réponse à une demande de la mairie de Pressagny l'Orgueilleux, commune dont le champs est en dehors du PPRT (dossier instruit en collaboration avec le SIDPC de la préfecture). D'ici la fin du mois, communication du portail sur lequel les populations pourront s'inscrire.

Evènements survenus en 2023/2024 :

- micro-fuites d'hydrogène : analysées pour progresser,
- panne alimentation électrique suite à acte de malveillance (traitée),
- fuite d'hydrogène lors d'une opération de dépotage (résolue),
- coupure de câbles électriques (pas de lien direct avec la sécurité),

- non conformité d'un flexible de dépotage (constat avant l'opération de dépotage),
- prise de feu de végétation à proximité d'un banc d'essais : entretien renforcé aux abords des installations,
- coupure électrique générale (investigations en cours)...

Monsieur DUFRESNE donne la parole à Madame DORION qui présente le bilan 2023 du système de gestion de la sécurité.

1) Organisation et formation :

- organisation identique à celle des années précédentes,
- formation du personnel et des entreprises extérieures aux risques industriels sur la zone d'essais : 538 personnes formées.

2) Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs :

- en conception : tous les nouveaux projets sont instruits sous la forme de porter à connaissance,
- en exploitation : processus très robuste (en 2023 : 77 analyses de risques lors des essais et 1 commission supérieure d'autorisation de tirs).

3) Maîtrise d'exploitation des bancs d'essais (procédures opérationnelles appliquées et revues régulièrement, application des règles et consignes de sécurité, programme de surveillance, pilotage de la maintenance préventive réglementaire et non-réglementaire et des anomalies critiques sur l'ensemble des bancs).

4) Évaluation des risques dans les nouveaux projets (risques industriels et professionnels) et revue des demandes de modification en commission.

5) Situations d'urgence : mise à jour du POI en 2023, 4 exercices POI et 2 exercices cellule de crise, 210h de formation.

6) Surveillance des performances (comité de pilotage mensuel et registre des évènements SSE).

7) Audits (audit triennal du SGS en 2023 : 3 non conformités mineures ; audit interne : aucune non-conformité ; 2 revues de direction réalisées).

Monsieur DUFRESNE commente ensuite les résultats environnementaux :

- réduction de la consommation d'énergie (gain réalisé : un peu moins de 20 %),
- réduction de la consommation d'hydrogène (en cours avec la mise en place d'un moyen de récupération d'hydrogène fatal),
- réduction de la consommation en eau (objectif : - 30 %),
- revalorisation des déchets (exemple : action sur les encombrants menée en partenariat avec l'Abri, ressourcerie solidaire).

Monsieur LEWANDOWSKI remercie l'exploitant pour cette présentation complète et demande si elle suscite des questions.

Question de Monsieur GABELLE (association UFC que Choisir) : à propos des microfuites sur les compresseurs utilisés dans l'année, s'agit-il du même compresseur ou d'un compresseur distinct ?

Monsieur DUFRESNE répond qu'il s'agit du même compresseur. En ce qui concerne les vibrations, Monsieur DUFRESNE précise qu'a priori, ce sont des vibrations du fait de liaisons qui étaient mal serrées.

Question de Monsieur GABELLE qui fait part de ses inquiétudes suite à l'incendie de végétation : n'y a-t-il pas lieu de craindre de faire remonter des risques d'incendie vers le Nord, vers la zone de réchauffement ?

Monsieur DELANGE précise que ce risque est suivi de près et qu'en termes de mesures un projet d'éco-pâturage est en cours d'élaboration (entretien avec des moutons).

Question de Monsieur WIELGUS, maire de Bois-Jérôme-Saint-Ouen, qui s'étonne de l'importance du volume d'hydrogène fatal qu'il est prévu de récupérer sur le site (aspect environnemental).

Monsieur DELANGE précise que l'opération de récupération d'hydrogène, grâce à la méthodologie développée, est aujourd'hui maîtrisée.

Présentation DREAL

Monsieur BONNET présente les différentes actions de la DREAL en 2023/2024 concernant l'instruction des dossiers ainsi que les inspections sur le site.

Trois inspections réalisées depuis la dernière CSS ayant pour thèmes : le suivi des travaux du CAT, la détection gaz et le système de gestion de la sécurité.

Instructions :

- mise à jour de l'arrêté préfectoral du 7 mars 2024 (traitement des différents porter-à-connaissance cités par l'exploitant ; prise en compte de l'impact global sur le site de chaque projet),
- demande d'autorisation projet méthane au PF50 (prévision passage au CODERST de décembre),
- porter-à-connaissance déposés en mars, septembre et mi-octobre (le dernier présentant différentes modifications du site).

En l'absence de questions, la parole est donnée à Monsieur CHOUMERY, directeur du site STEINER.

Présentation de STEINER

Monsieur CHOUMERY présente la société. Créée en 1881, la société STEINER est installée sur le site de Saint-Marcel depuis 1887 et appartient au groupe Axyntis. Ce dernier a fait l'objet d'une acquisition par un fonds d'investissement cette année à hauteur de 80 %.

Son activité est la conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de colorants synthétiques pour les industries. Elle se répartit comme suit : 63 % pétrole, 35 % papier et 2 % divers. Le chiffre d'affaires 2023 est de 20,7 M€, en recul par rapport à 2022. 54 personnes sont présentes sur le site. La société est Seveso seuil haut depuis 2016. Elle est certifiée ISO 9001 et 14001.

Après une année compliquée en 2023 (forte baisse des volumes), l'activité se redresse en 2024. La situation financière de l'entreprise progresse (augmentation des volumes sur le pétrole, diminution des stocks et relance des investissements). La substance Nonylphénol a été supprimée mais le classement Seveso seuil haut subsiste en raison des produits classés dangereux pour l'environnement (catégorie 2). Les risques sont identifiés au travers de l'étude de dangers (EDD).

Monsieur CHOUMERY présente ensuite les projets prévus et réalisés sur le site (développement de colorants bruns fabriqués sur le site, modernisation de l'outil de production synthèse, achat d'un silo d'une machine à glace, réalisation d'un inventaire précis des produits, étude en cours pour l'investissement dans une machine de purification des liquides). Un nouveau plan d'investissements doit être lancé.

Faits marquants :

- mise à jour de l'arrêté préfectoral du 29 février 2024 (régime modifié pour certaines rubriques),
- amélioration de la gestion de crise (formation par le CNPP, amélioration PC exploitant...),
- moyens de prélèvements et de mesures dans l'air : formation dispensée par Atmo Normandie pour les responsables HSE (formation aux outils disponibles au travers de la convention CASPAIR),
- mise en place d'un caisson de stockage sécurisé et autonome pour les produits inflammables,
- installation de la sirène PPI (boutons d'alerte numérotés qui fonctionnent en réseau sans fil ; en

attente de programmation par le fournisseur).

Le récapitulatif du plan d'actions pour la prévention des risques et le bilan du système de gestion de la sécurité sont ensuite détaillés (renforcement cellule de crise, formation aux risques industriels, baisse du volume des stocks, formation du personnel aux situations d'urgence, révision régulière du POI, suivi des retours d'expérience avec plan d'actions, programme d'audits internes...).

Monsieur LEWANDOWSKI remercie l'exploitant pour sa présentation et demande s'il y a des questions.

Question de Monsieur WIELGUS, maire de Bois-lérôme-Saint-Ouen : pour quelle activité est utilisé le nouveau produit « colorant orange direct 39 liquide » ?

Monsieur CHOUMERY précise que ce produit est utilisé pour l'activité papier (c'est une base pour cartons d'emballage).

Question de Monsieur WIELGUS, qui s'étonne de la livraison de glace en provenance de Narbonne :

Monsieur CHOUMERY précise qu'auparavant la société avait un fournisseur basé à Rouen. Le site a été racheté par une société de transport, puis par une société qui fait de l'import/export d'alimentation et qui n'a pas souhaité maintenir le contrat. La société de Narbonne est la seule à pouvoir assurer les volumes demandés.

Une étude doit être lancée afin de déterminer si l'augmentation de la production de glace peut être envisagée sur le site : les impacts environnementaux et financiers doivent être analysés.

Présentation DREAL

Madame GAUTIER, inspectrice du site, présente les actions menées par la DREAL.

Depuis la dernière CSS, deux visites ont été réalisées sur site qui avaient pour thèmes :

- octobre 2023 : garanties financières du site et le récolement de la mise en demeure de mai 2023 (mise en demeure non levée) ;
- septembre 2024 : installations électriques (action régionale 2024 de la DREAL) et suivi des actions de la mise en demeure de mai 2023 (rapport en cours de signature).

Un arrêté préfectoral complémentaire actualisant la situation administrative du site a été signé en février 2024 (suite à l'instruction d'un porter à connaissance).

Un contrôle inopiné des eaux superficielles (sortie STEP) a été réalisé en avril 2024 : aucun dépassement.

La notice de réexamen EDD est attendue pour septembre 2025.

Monsieur LEWANDOWSKI remercie les membres de la commission pour leur intervention. Il souligne l'importance et l'intérêt de cette commission qui permet d'avoir un suivi de ces deux sites majeurs et une vue exhaustive de leur santé économique.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, Monsieur le secrétaire général de la sous-préfecture des Andelys clôt la commission.

Le secrétaire général de la sous-préfecture des Andelys



Louis LEWANDOWSKI